

L'ÉCHO DU LAUDON

DECEMBRE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DU VILLAGE DE SAINTE COLOMBE



ETAT CIVIL:



NAISSANCES:

- EMY ITALIANO au domicile de Madame et Monsieur MÉLANIE ET JOAN ITALIANO Chemin des Arriecs
- AUBIN LABORDE au domicile de Madame et Monsieur CÉLIA ET BENJAMIN LABORDE Route de Dûmes
- MARCEAU DUPOUY au domicile de Madame MANON CASTAINGS et Monsieur THOMAS DUPOUY Chemin de Maisonnave



MARIAGES:

- Madame MARINE CHARLOT et Monsieur YOHANN FATRAS, Route de Hagetmau
- Madame LILIANA IORDACHE et Monsieur RAPHAEL CHASSERY, Route de Hagetmau
- Madame JULIE CAMPAGNE et Monsieur SÉBASTIEN LOUBÈRE, Route de Serres Gaston
- Madame ALICIA LAFITTE et Monsieur DAMIEN DESCOURS, Chemin des Arriecs



DÉCÈS:

- LENY MAZET COSTES, Chemin des Arriecs
- Madame BRIGITTE BARBERO, chemin de Jeanbayle
- Madame MARIE-THÉRÈSE LOUBÈRE, Chemin de Grand Bleye
- Madame LINETTE LAFAGE, Route de Coudures



NOUVEAUX ARRIVANTS:

- Madame EMELINE MIGNERET et Monsieur MAXIME ROBINS, Route de Coudures
- Madame CLHOÉ GEBRUERS et Monsieur DAMIEN LASSERRE, Route des Pyrénées
- Madame et Monsieur IRÈNE et LAURENT GAQUIÈRE, Route de Hagetmau
- Madame ISABELLE URSST GIRAUD et Monsieur PASCAL URSET, Chemin de Jean Mounon
- Madame et Monsieur GÉNIN, Chemin des Arriecs
- Madame SOPHIE CASTAINGS et Monsieur THOMAS DUPOUY, Chemin de Maisonnave
- Madame et Monsieur ELISABETE et LUIS ADERITO AFONSO PIRES, Route de Coudures
- Madame et Monsieur FRANÇOISE et THIERRY LENAY, ROUTE DE COUDURES

Site internet de Sainte Colombe

VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE SUR:

<http://www.sainte-colombe40.fr>

I-CAD:

Faire identifier son chien ou son chat, c'est protéger son animal de compagnie et c'est obligatoire.

L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.

Aujourd'hui, l'une des façons les plus efficaces de retrouver un animal en cas de perte est l'identification auprès des autorités. Cette identification, qui se fait par tatouage ou par puce électronique, multiplie les chances pour un propriétaire de retrouver son compagnon à quatre pattes. En France, l'organisme qui gère les identifications s'appelle l'I-CAD.

Notre mairie est équipée d'un lecteur de puces électroniques qui donne accès aux informations liées au tatouage ou à la puce de l'animal. Cet équipement nous a déjà permis de contacter un propriétaire de chien fugueur, sans avoir recours à la fourrière avec tous les inconvénients que cela comporte pour l'animal et son maître.

LE TROMBICHIEEN:

Beaucoup moins formel que l'I-CAD, le TROMBICHIEEN est un fichier que nous tenons à la mairie de Sainte-Colombe. Nous l'avons mis en place avant l'arrivée du lecteur de puce de l'I-CAD et nous le gardons parallèlement ouvert à tous ceux qui le souhaitent.

Les propriétaires de chien de la commune qui le veulent, nous communiquent une photo de leur(s) chien(s) accompagnée de leur nom et coordonnées :

- ⇒ Directement en venant à la mairie déposer les informations concernant leur chien.
- ⇒ En envoyant par mail : sainte.colombe@wanadoo.fr un document où figurent les informations nécessaires.

INTRAMUROS:

INTRAMUROS est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.

- Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours.

- Abonnez-vous et recevez les alertes et informations de votre collectivité en temps réel.

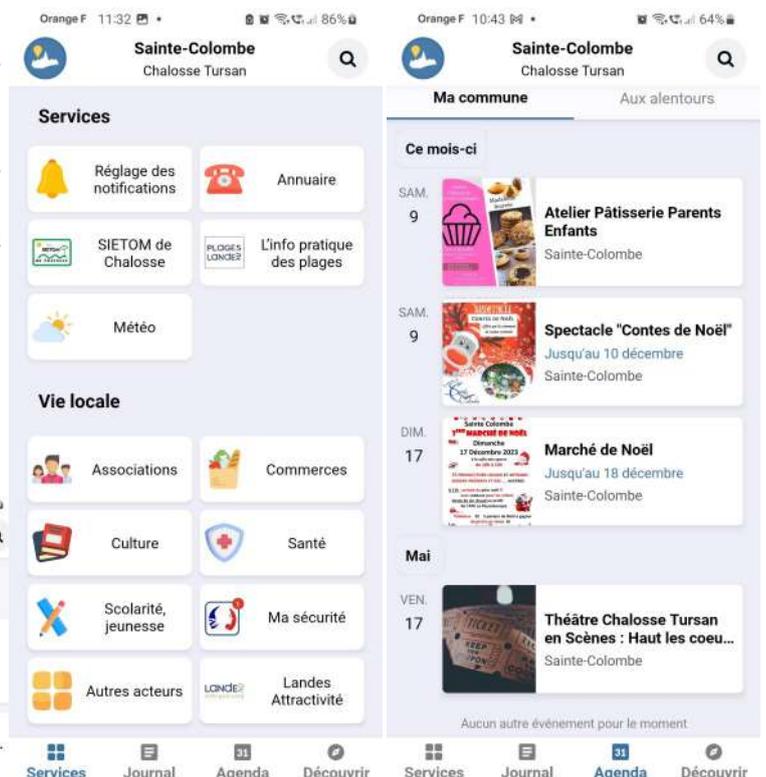
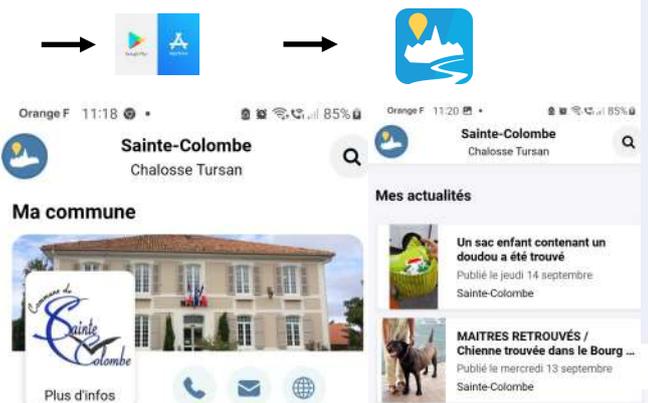
- Consulter l'annuaire communal, abonnez vous aux notifications de votre association ou d'un commerce.

- Consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore ...

En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et les services de son territoire.

6419 communes utilisent déjà IntraMuros.

Cliquez sur l'icône de téléchargement :



LA COMMUNE DE SAINTE COLOMBE RECRUTE:



Nous recherchons une personne dont la responsabilité sera d'assurer l'ouverture et la tenue du trinquet municipal et de son bar.



Ce poste est à pourvoir dès le 2 janvier 2024. Il est proposé sur la base d'un contrat de 25h/ semaine en CDD, du lundi au vendredi en soirée.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser au secrétariat de mairie sur place ou en appelant le: 05-58-79-82-80 .

Vous pouvez aussi contacter Monsieur le Maire au :06-76-75-35-22



DÉPÔT D'ORDURES SAUVAGES:



Les dépôts illégaux de déchets constituent une nuisance pour l'environnement et portent atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant aux risques d'incendies, de blessures, d'intoxications... La totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui

d'une filière de collecte appropriée.

Le Maire est la première autorité de police compétente pour lutter contre les dépôts illégaux de déchets définis par **l'article L. 541-3 du code de l'environnement**. Cet article permet au Maire qui constate l'abandon de déchets d'informer leur producteur des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt. Si cette mise en demeure reste infructueuse, il peut appliquer les sanctions administratives prévues.

Rappel de la loi : "Tout dépôt hors des conteneurs prévus à cet effet fera l'objet de poursuites conformément à l'article L541-3 du Code de l'Environnement". L'amende est de **135 €**. Si vous la payez après un délai de 45 jours, l'amende est de **375 €**. Le juge pourra décider d'une amende jusqu'à **1 500 €**, avec confiscation du véhicule, (si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets). En cas de récidive, le montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 3 000 €.



Lorsque l'identification du producteur est impossible, c'est le détenteur des déchets qui sera responsable. Il peut s'agir du propriétaire du terrain ou de toute personne qui en a la garde.

POINT DÉCHETS VERTS DU CIMETIÈRE:

Nous vous rappelons que seuls les déchets verts du cimetière sont à déposer (suivant leur nature) derrière le cimetière. Cette espace est fait pour simplifier l'entretien des tombes. Ce n'est en aucun cas un lieu de recyclage des déchets verts, ou autres, venant d'ailleurs.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE:

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à 11 heures, devant le monument aux morts. La lettre lue par Justine Clavé, le Manifeste de Monsieur le Maire ont honoré la mémoire de ceux, qui ont perdu, et encore aujourd'hui, perdent la vie, pour défendre les valeurs de notre République.



Après avoir chanté la Marseillaise tous se sont réunis autour du verre de l'amitié offert par le CATM.



OCTOBRE ROSE ET SES FOULÉES ROSES:



Cette année encore le bourg de Sainte Colombe s'est paré de rose pour souligner son engagement à la cause que défend OCTOBRE ROSE.

Un grand merci à Guillaume Guignard pour avoir offert l'ensemble des tee shirts revendus à l'occasion des foulées roses. Cette marche solidaire, du dimanche 29 octobre, a rassemblé bon nombre de randonneurs dans la bonne humeur.

C'est donc l'intégralité de la recette:

- Vente des tee shirts
- Inscriptions à la randonnée pédestre.
- Dons faits par nos associations Colombines, la gym et l'amicale du Laudon, qui a été reversée à la Holi.



C'est à la mairie en présence des initiateurs Colombins de ce projet et des représentantes de la Holi qu'un chèque de 1 164€ a été remis à l'association.

Merci à tous pour votre participation.



TÉLÉTHON:

Le dimanche 3 décembre à l'occasion du Téléthon, l'ensemble des associations Colombines se sont mobilisées pour proposer un repas et un concours de belote dont les bénéficiaires sont intégralement reversés à la recherche pour les maladies génétiques neuromusculaires.

Une soixantaine de convives a participé au repas et au tournoi de belote.

L'Amicale du Laudon, L'ACCA et le TCSC ont contribué par leurs dons au 700 € reversé à l'AFM Téléthon.





Gym Colombine

Après une saison 2022-2023 bien remplie : 31 adhérents – 36 cours donnés le mercredi soir de 19h30 à 20h30 dans la salle polyvalente de Sainte Colombe, le bilan financier est positif.

La 5^{ème} saison a repris le 6 septembre par notre traditionnelle marche d'une heure sur les chemins de Ste Colombe.

Le mercredi 13 septembre, Stéphane, notre éducateur nous avait programmé une séance de reprise en douceur.

Le programme est toujours très varié.

Chacun, chacune fait suivant ses capacités, suivant ses faiblesses dans une bonne ambiance.

Nous sommes presque une trentaine d'inscrites pour 2023-2024.



Saison 2023-2024
à Sainte Colombe
À partir du 13 septembre

Gym Colombine



Le mercredi de 19h30 à 20h30

À la salle polyvalente,

48€ par an

Si vous souhaitez, pour commencer l'année, rendez-vous le 6 septembre à 19h30 devant la salle polyvalente pour une petite marche sur Ste Colombe.

Septembre : période d'essai

portez votre tapis et votre serviette

Venez nombreux (ses)



Animé par

S.L. Sports Loisirs tous publics

LABARTHE Stéphane



Renseignements : Sylvie Daunis 06.81.01.42.54

Corinne Bastiat 06.84.27.58.73



AMICALE DU LAUDON



BAR DU TRINQUET:

OUVERT TOUS LES DIMANCHES MATIN DE 9H À 13H.

Le bar est tenu à tour de rôle par 2 personnes (membres des diverses associations colombines ainsi que le conseil municipal)

Si cela vous dit de venir nous aider 1 ou 2 dimanches par an, n'hésitez pas à nous le faire savoir, vous êtes les bienvenus.

LE JOURNAL SUD OUEST est également mis en vente ce jour là. Quelques exemplaires sont toujours disponibles, mais la façon la plus sûre de pouvoir compter sur votre Sud Ouest dimanche et ses suppléments est de le réserver auprès de l'Amicale du Laudon.

MARCHÉ COLOMBIN:

DERNIERS RENDEZ VOUS 2023

⇒ Dimanche 17 Décembre...**MARCHE DE NOËL**

(avec bien sur la venue du Père Noel)





TENNIS CLUB



Infos début saison

La Coupe Seniors + (réservée aux plus de 35 ans) a débuté le 24 septembre. C'est avec 6 équipes engagées que le club du TCSC y sera représenté cette année encore.

Chez les féminines, se sont engagées 2 équipes (35 ans &+)

Chez les masculins, il y a 2 équipes 35 ans &+, 1 équipe 55 ans &+ et enfin 1 équipe 65 ans &+

Début de la compétition le 24 Septembre.

Jours et horaires entrainements

- Jeunes

- ⇒ Les lundis 2 créneaux : de 18h à 19h et 19h à 20h
- ⇒ Les samedis de 9h à 10h

- Adultes

- ⇒ Les lundis 3 créneaux pour les féminines à partir de 18h45 sur les 3 sites de Sainte Colombe, Coudures et Serres Gaston.
- ⇒ les mardis à partir de 20h: entrainements messieurs groupe 1 à Ste Colombe
- ⇒ Les mercredis à partir de 18h30: entrainement messieurs groupe 2 à Ste Colombe
- ⇒ Les jeudis à partir de 20h: entrainement messieurs groupe 3 à Ste Colombe

Pour toute info: 06 67 68 22 96

Dates à retenir

- ⇒ du 31 Mai au 16 Juin 2024: 3ème Tournoi TCSC
- ⇒ Mardi 11 Juin: 6ème Repas Producteurs



TENNIS CLUB STE COLOMBE

Ecole de Tennis
JEUNES
(encadrée par
un B.E)

**Lundi soir et
samedi matin**
(créneaux à
déterminer)



SAISON 2023-2024



Inscriptions
Vendredi 01/09 18h30 à 20h
Dimanche 10/09 10h à 12h
au "Bar du Trinquet"

Renseignements

- Eric Lesbarrères - 06 67 68 22 96
- Camille Di Michèle 06 70 04 71 99
tc.stecolombe@gmail.com



TC Ste Colombe

Tarifs

Adultes : 60 €
Jeunes :
-1h/sem. : 65€
-2h/sem. : 110€
*pensez au Pass'Sport si
vous êtes éligible*



Communauté de communes
Chalosse Tursan



MEDIATHEQUE

Communauté de communes
Chalosse Tursan

Née de la fusion des Communautés de communes du Tursan,
du Cap de Gascogne et d'Hagetmau Communes Unies

La médiathèque de Sainte Colombe est ouverte les mercredis après-midi de 14h30 à 18h30 et les jeudis matins de 9h à 12h.

Il vous est possible de venir en dehors de ces heures en téléphonant au: 05 58 79 85 18 pour convenir d'un horaire.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Elle vous donne accès à l'ensemble des 9 médiathèques du réseau Chalosse Tursan ainsi qu'à une multitude de ressources numériques.



Comité des fêtes



Les fêtes 2023 de Sainte Colombe se sont déroulées les 28,29,30 avril et 1^{er} mai.



Weekend de 4 jours qui a permis au Comité des Fêtes de programmer des animations variées et innovantes.

C'est par le traditionnel repas du vendredi soir que l'ouverture des festivités était donnée. Animé par la banda « Les Biberons » d'Hagetmau et DJ Romain, cette soirée fût un véritable succès avec 455 repas servis, et une bodéga sous chapiteau qui a comme d'habitude tenu ses promesses...

Le samedi matin dès 9h00, les randonnées (pédestre et VTT), se lançaient respectivement sur les 10 et 30 km de nos parcours communaux. Bonne fréquentation pour cette animation, devenue incontournable pour éliminer quelques résidus de la veille, et préparer son estomac pour le traditionnel repas Steak Frites du samedi midi.

Repas qui fait toujours recette, 230 steaks servis, où crème anglaise et pastis comme dessert local sont venus compléter le plat de résistance..

L'après-midi, les jeux gonflables dans le hall des sports et la fête foraine à l'extérieur, ont permis à toute notre jeunesse de s'amuser. Au même moment, les maquilleuses débordées, prenaient plaisir à transformer les visages des enfants en véritables œuvres d'Art. Parallèlement, dans la salle polyvalente le concours de belote communal faisait la part belle aux habitués de la discipline et aux novices, réservant parfois quelques surprises dans les classements finaux..



En soirée, les bodégas « Les années 80 » sous chapiteau avec DJ LESBA et dans le hall avec DJ ROMAIN nous ont accompagné jusqu'aux lueurs de l'aube de ce dimanche 30 avril ...

Dimanche qui a commencé par la traditionnelle messe en musique, animée par la société musicale SAINTE CECILE de DOAZIT, suivi de la cérémonie au monument aux morts.

Puis tout le monde s'est retrouvé dans le hall des sports pour l'apéritif concert et le repas du « Festayre » où bouchées de fruits de mer et cochon de lait ont été très appréciés.



Bonne fréquentation pour ledit repas (358 couverts) qui précède la Course Landaise Formelle du dimanche après-midi, avec la cuadrilla de Romain CLAVE et les vaches du Ganadero Jean Louis DEYRIS.



Une météo parfaite pour organiser cette course dans nos arènes de SAINTE COLOMBE.

Du soleil, une arène pleine, une animation musicale de qualité avec la Ste Cécile de DOAZIT, un spectacle taumachique à la hauteur de nos espérances, un bon « Débisaire », soit une très belle réussite pour ce spectacle. Mais ce spectacle fût aussi le théâtre d'une séquence émotion pour notre écarteur local, Gabriel BOUTET, lorsque au début de la course, après le paséo, la Municipalité et le Comité des Fêtes de SAINTE COLOMBE, lui ont offert un Boléro de Parade brodé du nom de notre commune et brodé du dessin de nos arènes.

Nous sommes convaincus, que Gabriel portera haut nos couleurs dans les différentes arènes du sud-ouest.

A l'issue de la course, vin d'honneur, repas paëlla préparée par « COLOMB FOOD » et bodéga avec DJ ROMAIN mettait un terme à cette belle journée.

Le lundi 1er mai, c'est sur les bords du lac de Jean Luc CARRERE que 16 pêcheurs à la ligne communaux sont venus traquer les truites, lâchées la veille par le Comité des Fêtes.

Une belle participation pour ce concours de pêche, suivi d'un repas dans la salle polyvalente avec le BLABLA TRUCK d'Elodie.

Puis l'après-midi **Nouveauté**, le comité des fêtes avait fait le choix d'organiser un concours de cocardes aux arènes, avec les meilleurs Raseteurs du Sud-Ouest.

Choix payant, puisque les arènes de Sainte Colombe affichaient complet, et le soleil était bien au rendez-vous.

Beaucoup de surprises pour ce spectacle, où émotions fortes et humour du speaker ont ravi l'ensemble des spectateurs.



Ainsi se sont clôturées nos Festivités 2023 de SAINTE COLOMBE, et nous tenons à remercier tous les bénévoles qui sont venus nous aider dans la préparation et l'organisation de ces fêtes.

Merci à Thierry , Véro, Céline, aux membres de Chemins Faisons, aux membres du groupe de nettoyage du samedi et dimanche matins, aux membres de la bodéga des années 80, à nos « cuisiniers locaux » et à la municipalité.

**RDV est donné à tout le monde,
pour notre ASSEMBLEE GENERALE du Comité des Fêtes,
le dimanche 28 janvier 2024 à 11h00.**

Nos Activités en 2023

L'Assemblée Générale du Club s'est déroulée samedi 11 février 2023.
Environ 90 personnes étaient présentes, certains adhérents étant retenus pour des raisons de santé.
Nous sommes 135 adhérents inscrits au Club de l'Amitié ... de tous les âges bien sûr !
Mais, il est important de noter que les plus jeunes retraités n'hésitent pas à rejoindre notre groupe et c'est encourageant.

TOURNOI DE QUILLES COMMUNAL : jeudi 16 et vendredi 17 mars 2023

Un succès pour ce 2^{ème} tournoi qui s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.
29 équipes engagées, plus des accompagnants.
Au total, nous avons servi 130 et 160 repas sur les 2 jours.
Les vainqueurs du tournoi sont les 3 joueurs de l'équipe 1 de Soort-en-Chalosse.
L'équipe n°1 de Ste-Colombe:
– Jean Pierre CLAVE , Jean-Louis LAMOTHE et Guy VIDAL – s'est classée 1^{ère} en petite finale Masters.



Les équipes de Ste-Colombe:

n°5 (Francis BEAUJEAN, Michel LESVIGNE, Jacques PEYRELONGUE)
n°6 (Max DEGAS, Alain DEGAS, Christian LABEYRIE)
et n°3 (Alain DUROU, Bernadette DIRIS, Roger DUPOUY)
se sont classées 1^{ère} – 2^{ème} et 3^{ème} de la petite finale Challengers.
Félicitations aux heureux vainqueurs et bravo à toutes les équipes engagées !



Ce rassemblement autour des quilles de six est une réussite totale !
C'est la récompense du Club grâce à tous les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation de ce tournoi. **Un grand MERCI à tous !**

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE QUILLES : mercredi 7 juin 2023 à Saint Sever

6 équipes du club étaient inscrites au concours.
C'est une équipe de Saint-Sever qui a remporté le concours A.
Un trophée a été ramené à Ste Colombe dans le concours B avec l'équipe de Jean-Pierre CLAVE, Jean-Louis LAMOTHE et Guy VIDAL. Félicitations à tous les trois sans oublier tous les quillous de Ste Colombe qui ont participé à cette agréable compétition.
Si parmi vous des personnes, hommes et femmes, sont intéressées pour le jeu de quilles, n'hésitez pas à nous rejoindre les jeudis après-midi au hall des sports.

SORTIE À ARTOUSTE : jeudi 6 juillet 2023

Nous étions 41 personnes à prendre le départ sur Laruns, le cœur de la Vallée d'Ossau.
Première visite à Gabas et sa petite chapelle de montagne, située sur le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Notre guide, Jean-Luc a su brillamment et avec beaucoup d'authenticité faire l'historique de ce petit patrimoine rural, classé Patrimoine religieux, Chapelle romane et gothique, et l'agrémenter de chants pour mieux nous imprégner de la culture basque.
Puis, direction le Lac d'Artouste et son petit train à 2000m d'altitude.
Des paysages magnifiques avec une météo agréable et ensoleillée.
Que de bons moments partagés entre tous durant cette journée !



REPAS « GRILLADES » jeudi 7 septembre 2023

Une centaine de personnes ont partagé ce repas, servi dans la salle polyvalente. Un moment très convivial pour tous !

SORTIE À DANCHARIA : samedi 14 octobre 2023

Cette année, nous avons proposé à nos adhérents une sortie en Espagne, à Dancharia avec ses ventas, mais nous y avons inclus un spectacle de cabaret pendant le repas de midi qui a séduit les 53 personnes présentes. Des chansons, des danses, une vraie revue de cabaret qui nous a rappelé les tubes des années 70/80 notre jeunesse !!!

Une journée très agréable pour tous !



EXCEPTIONNEL à Sainte-Colombe : Solange fête ses 100 ans !



Solange DEYRES a fêté ses 100 ans samedi 11 novembre 2023 sur sa propriété à « Bounine » entourée de ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants, arrières petits-enfants, ses voisins et amis.

Quelle vie sur cette terre elle a menée ... remplie de joies et de peines où sa longévité lui a permis de traverser tant d'époques, générations et années !

100 ans, c'est une vie de labeur sur la propriété de « Bounine », une vie de famille pour élever ses 7 enfants qui sont tous autour d'elle, sans oublier ses petits-enfants et arrières petits-enfants qui ont largement contribué à garder son vif état d'esprit.

100 ans, c'est aussi avoir connu les temps anciens où tout se construisait de ses mains, c'est une histoire de vie et d'expérience, et une grande science donnée en héritage à sa descendance.

Ne dit-on pas que celui qui devient centenaire devient un livre d'histoire, une leçon de vie pour ses proches et amis !

Solange vit depuis longtemps, une vie de retraitée paisible et reposante à « Bounine » où elle est, aujourd'hui encore, une fidèle adhérente du Club de l'Amitié de Ste-Colombe.

Félicitations Solange et Joyeux Anniversaire pour ses 100 ans !



REPAS DE NOËL et de fin d'année

Samedi 25 novembre, une centaine de personnes étaient au rendez-vous de cette rencontre de fin d'année où chaque convive a pu savourer le menu des assiettes préparées par Fabrice Lansaman.

Des petites douceurs de Noël seront apportées aux adhérents qui, pour des raisons de santé, n'ont pu se déplacer à ce repas.

Comme chaque année, des couples ont été mis à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire de mariage :



Annie et Michel CREPION pour leurs Noces d'Or,

Bernadette et Jean-Claude MARSAN (dit Coco) pour leurs Noces de Diamant.

Félicitations pour toutes ces années de bonheur partagé !



Nos activités hebdomadaires de TOUS les JEUDIS :

la BELOTE de 14h à 18h au Trinquet

les QUILLES de 14h à 18h dans le Hall des Sports ou à l'extérieur si la météo est clémente.

Si vous souhaitez participer à l'une ou l'autre de ces activités, rendez-vous dans ce créneau horaire pour vous inscrire.

Pour INFO :

L'adhésion au Club de l'Amitié est ouverte à TOUS sans conditions d'âge.

Elle s'enregistre lors de l'Assemblée Générale prévue **samedi 10 février 2024**.

Adhérer à notre association, c'est avoir la possibilité de participer aux différentes activités : la rencontre mensuelle du 1^{er} jeudi du mois et son goûter, le jeu des cartes et des quilles tous les jeudis après-midi, le repas de fin d'année, les diverses sorties et voyages, ainsi que les activités cantonales et départementales.

Pour nous rejoindre, contactez :

* Bernadette Diris: 06 87 49 06 70

* Sylvie Daunis: 06 81 01 42 54

* Marc Bretonville: 05 58 79 24 46

* Jean-Louis Lamothe: 05 58 79 30 62

Nos Activités 2024 à venir

⇒ Le goûter « Galette des Rois » : jeudi 4 janvier 2024

⇒ L'Assemblée Générale du Club : samedi 10 février 2024

⇒ Le Tournoi de Quilles à Ste Colombe se déroulera : samedi 2 et dimanche 3 mars 2024

Les repas de midi seront ouverts à tous sur inscription.

Un flyer précisant le programme et les menus vous sera adressé.



A.C.C.A



L'ACCA au boulot...



Une semaine avant l'ouverture générale de la chasse, le bureau de l'ACCA consacre une matinée à la pose de panneaux aux limites du territoire communal et de la réserve de chasse et de faune sauvage. Les deux parkings de chasse sont aussi débroussaillés dans la demi-journée.

Après l'effort.....

A midi après le traditionnel apéritif, il est temps de passer à table. Une galantine de volaille fournie par Denis Loubère, vient agrémenter une salade de tomates du jardin. Ensuite,



Henri Darbo a régalé son monde avec un marcassin farci, accompagné d'une salade. Les vins servis à table étaient bien sûr à la hauteur des mets posés sur la table. Un dessert glacé clôtura ce repas suivi de l'incontournable café-armagnac, bien sûr. Voilà, les conditions étaient réunies, pour continuer cette journée par une bonne sieste...



ASCH



Retour sur la fin de saison 2023 :

TOURNOI 3X3:

Avant de partir en vacances a eu lieu début juillet le tournoi 3x3 organisé en interne par Sarah l'éducatrice et la commission sportive jeunes.



Ce fût l'occasion de réunir toutes les générations confondues des U11 aux U17.

TOURNOI U11:



Rétro photo sur la 9ieme édition du traditionnel tournoi U11 du 08 septembre qui a eu lieu à Sainte Colombe.

Un grand merci à Sarah et Maël pour l'organisation sportive mais aussi aux parents des U11 pour la partie restauration et buvette

N2M:

Après la déception des finales de fin saison dernière, notre équipe fanion a très bien réagi ce début de saison en s'imposant avec la manière face à nos voisins de l'ESMS lors de la 1ere journée .



P.D.L.M



Un samedi par mois les pâtissiers de l'association se retrouvent pour élaborer des recettes sous l'œil expert de Jean François Devineau.

Le dernier atelier pâtisserie, organisée par Nelly Dulau et Jean-François Devineau au travers de l'association "Pâtissiers Dans Le Monde Amateurs" s'est déroulé le samedi 9 décembre 2023 à la salle polyvalente. Il était destiné aux enfants accompagnés de leur

parent. 8 ont répondu présents. Des madeleines enrobées de chocolat, des cookies et des sablés pistache ont été fabriqués. Tout le monde est reparti avec sa production et les recettes pour en refaire... Comme d'habitude, ca a été un après-midi très sympa et très convivial.

Merci à Nelly, Jean-François pour leur animation et la préparation de tous les produits avant l'atelier.

Venez nombreux rejoindre l'association des Pâtissiers dans le monde amateurs.

Pour tout renseignement, appelez :

Véronique Devineau au 06 74 57 83 02.



Les 17, 18 et 19 novembre dernier le hall des sports de Sainte Colombe accueillait le 6^{ème} salon de l'artisanat et des métiers d'art.

La journée du vendredi s'est traditionnellement voulue pédagogique avec la visite des élèves de notre RPI ainsi que les 4^º et 3^º des sections SEGPA et ULYSSE du collège Jean Marie Lonné.



La matinée fut l'occasion, pour les classes de Sainte Colombe et Serres Gaston, de découvrir et goûter le savoir faire de nos artisans. Ils ont assisté ou participé à de petits ateliers et à des démonstrations :

Comment une boule d'argile devient un bol sur un tour ou un champignon sous les doigts de la céramiste...? Comment un morceau de bois devient toutes sortes d'objets suivant les différentes techniques

employées par les différents artisans...? Le tissage de la laine, le travail du papier, du tissu, du cuir, des métaux, de la paille ... Ils ont confectionné des bracelets en cuire, ont assisté à la réalisation et dégusté des cookies confectionnés par Jean François Devineau.

Ils se sont aussi régalés des différents chocolats proposés par Delphine Carrere .

L'après-midi, les collégiens se sont particulièrement arrêtés sur le stand de Hugo Irigoyen, le Shaper de notre salon. Il leur a expliqué la façon dont une planche de surf est traditionnellement fabriquée. Ils ont assisté à une démonstration de pastillage par Jean François Devineau. C'est une technique qui permet de travailler le sucre de façon à réaliser de véritables sculptures.



Tous ces élèves ont échangé avec les artisans, contents de parler de leur passion et heureux de pouvoir la partager en répondant à leurs questions. Une journée importante pour ces enfants et ces jeunes. Elle contribue à l'éveil, à la culture autour de l'artisanat et des métiers d'art encore présents autour de nous.



Le salon est resté ouvert sur l'ensemble des trois jours aux visiteurs.

Samedi, c'est en présence de Boris Vallaud, Député des Landes, Pascale Réquenna, Maire de Hagetmau et Présidente de la communauté de commune, Patrice Lartigue, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine, des différents partenaires et habitants, que s'est déroulé le vernissage de ce 6^{ème} salon.

Samedi à midi, des grillades et dimanche des burgers du Blabla Truc, ont permis à ceux qui le souhaitent de se restaurer sur place. Le Bar et le salon de thé sont restés ouverts sur l'ensemble du salon avec l'incontournable vitrine de desserts, proposée par la pâtisserie Oh mon Gâteau.

Une trentaine d'artisans, dont la moitié était renouvelée par rapport à l'année dernière, offrait une diversité de métiers différente du précédent salon, ce qui contribue chaque année à montrer leur variété et leur richesse .

Le bilan de ce 6^{ème} salon est très positif et nous promet un très beau 7^{ème} salon en 2024!

Cette réussite nous la devons à bon nombre de personnes, sans qui tout cela ne serait pas possible, ou pas dans ces conditions. C'est un vrai travail d'équipe. Les citer serait très long, mais un grand merci à chacun pour votre contribution à quelque niveau qu'elle fut. C'est grâce à vous que nous pouvons proposer un salon de qualité, avec une bonne fréquentation et pour lequel les artisans et les visiteurs ont plaisir à venir et revenir.

Spectacle de Noël



Samedi 9 décembre notre Commune de Sainte Colombe a traditionnellement offert un spectacle de Noël aux enfants et à leurs parents. La compagnie Perlimpinpin est venue nous jouer son nouveau spectacle de fin d'année. Les enfants ont voyagé au rythme de 3 contes de Noël qui nous ont fait voyager.



Petits et grands ont partagé ensuite le verre de l'amitié autour d'un petit goûter.

Un agréable moment passé ensemble.



Noël de l'A.P.E



Comme chaque année, l'APE de la Peyrelouque a offert à tous les élèves du regroupement scolaire un bel après-midi autour de la magie de Noël. Tous ont pu assister à un spectacle de magie, avant le moment

tant attendu... la distribution des cadeaux par le Père Noël. Enfin pour terminer, les enfants ont profité du traditionnel goûter de Noël.





TRINQUET



RETOUR SUR LE TOURNOI ANNUEL DE PELOTE BASQUE DU TRINQUET DE SAINTE COLOMBE 2023

La commune de Sainte Colombe avec « Hayet pelotari » club local de pelote Basque, étaient fiers de proposer un beau tournoi 2023 à tous les joueurs inscrits. Cette année, l'innovation était l'inscription en ligne des participants et tout s'est parfaitement déroulé.

Dès le mois d'avril et sur 11 semaines, ce n'est pas moins de 170 rencontres qui ont été disputées sur le trinquet communal de Sainte Colombe. Toutes les parties ont été arbitrées par les joueurs du club, qui ont répondu présents sur la durée du tournoi. Un grand merci à eux pour l'arbitrage. Merci aussi aux participants qui ont joué dans un excellent esprit de convivialité et de fairplay.

Nous avons comme vainqueurs :

Série Mixte :

Myriam Deitieux

& Jérôme Lafargue



1^{ère} série :

Kevin Cabanero

& Yannick Moulia



2^{ème} série :

Henri et Robin

Garcia



3^{ème} série :

Didier Dabancens &

José Ribeiro



4^{ème} série :

Jérémie Commarieu &

Frédéric Lailheugue



Toutes les équipes finalistes sont reparties avec plusieurs lots, dont un panier bien garni.

Nous ne pouvons clôturer ce tournoi sans nous retrouver autour d'un petit repas, histoire de se remémorer les très bons moments et anecdotes concernant notre discipline basque favorite.

Si cela n'a pas été une mince affaire pour l'équipe organisatrice, de mettre en place ce tournoi, de caller les parties et de gérer au quotidien les 63 équipes y participant, tous sont de nouveau prêts à recommencer l'année prochaine. Nous vous donnons donc rendez-vous en mars prochain pour un tournoi 2024 exceptionnel. Les finales auront lieu au mois de juin, pour les 20 ans du trinquet de Sainte Colombe que nous comptons fêter comme il se doit..

Ouverture des inscriptions pour le tournoi 2024 en janvier /février 2024

Les inscriptions pour les abonnements 2024 ont débuté.

Derniers rendez vous 2023:

Dimanche 17 Décembre: **MARCHE DE NOËL** organisé par l'amical du Laudon, dans le hall des sports de 10h00 à 13h00

Rendez vous 2024:

Janvier

Dimanche 7 : À 11H30 **Cérémonie des Vœux** à la rotonde

Dimanche 28 : À 11H00 **AG du Comité des fêtes**

Dimanche 28 : De 10H00 à 13H00 **Marché de producteurs** organisé par l'Amicale du Laudon

Février

Samedi 10 : À 11h00 **AG du Club de l'Amitié**

Vendredi 16 : **Carnaval** des écoles du RPI à Sainte Colombe

Dimanche 25 : De 10H00 à 13H00 **Marché de producteurs** organisé par l'Amicale du Laudon

Mars

Samedi 2 & Dimanche 3 : **Tournoi de Quilles** organisé par le club de l'amitié

Dimanche 31 : De 10H00 à 13H00 **Marché de producteurs** organisé par l'Amicale du Laudon

Avril

Début du **tournoi de Pelote Basque** au Trinquet de Sainte Colombe organisé par la commune et le club de pelote local Hayet Pelotari

Vendredi 26, samedi 27 & dimanche 28 avril:

Fêtes de Sainte Colombe Organisées par le comité des fêtes

Mai

Jeudi 9 mai: **Foire de l'Ascension** organisée par l'ASCH

Vendredi 17 mai : **Théâtre** avec Chalosse Tursan en Scènes au hall des sports

20h30 « Docteur KREUD » de Henri Constancier, jouée par la troupe les Trétaux du Born

Dimanche 26 : De 10H00 à 13H00 **Marché de producteurs** organisé par l'Amicale du Laudon

Vendredi 31: Début du **tournois de tennis** organisé par le TCSC

Juin

Date non fixée : Les **20 ans du trinquet** de Sainte Colombe & **Finales du tournoi de Pelote Basque**

Dimanche 16 : Finale du **tournois de tennis**

Mardi 11: **Repas des producteurs** organisé par le TCSC

Samedi 29: **Fête des écoles** à Sainte Colombe

Dimanche 30 : De 10H00 à 13H00 **Marché de producteurs** organisé par l'Amicale du Laudon dès 18h00

[Vous pouvez retrouver l'intégralité des programmations du village sur le Site internet de Sainte Colombe](#)

<http://www.sainte-colombe40.fr/> ainsi que sur [IntraMuros](#)